

**Jeudi 30 janvier 2014**

**Première session : réinventer l'université de Paris, des intentions aux premières réalisations**

**La genèse de la carte universitaire francilienne : du Padog aux villes nouvelles  
(1960-1974)**

Loïc VADELORGE  
*Professeur d'histoire contemporaine*  
*Université Paris-Est Marne-La-Vallée*

La notion de carte universitaire - outil technocratique indispensable à la gestion de l'évolution contemporaine de l'espace universitaire francilien - n'existe pas au début des années 1960. Le desserrement de la faculté des sciences (Orsay, Villetaneuse) puis de la faculté des lettres (Nanterre) est moins pensé en termes d'aménagement du territoire régional qu'en termes de décentralisation de l'université de Paris et de gestion des flux, toutes disciplines confondues. Si le ministère de l'Éducation nationale hésite sur le sens du développement universitaire en région parisienne, c'est tout d'abord parce que la pensée « graviériste », qui commande la politique d'aménagement du territoire depuis le milieu des années 1950, prône une ligne malthusienne, en dépit de la pression démographique. C'est aussi parce que les services du Plan, ceux du service d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, puis ceux du District de Paris à partir de 1961, ne collaborent pas réellement avec ceux du ministère de l'Éducation nationale. Les hypothèses de localisation de nouvelles facultés en dehors de Paris qui sont présentées dans le plan directeur d'organisation générale de la région parisienne (Padog) en 1960 ne sont pas retenues.

Les choses évoluent cependant avec la publication du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (1965) qui contient des propositions rompant avec l'idéologie « graviériste ». De nouvelles implantations universitaires, sous formes de centres universitaires, de facultés ou d'universités à part entière sont envisagées, complexifiant l'horizon d'une carte universitaire qui ne dit pas encore son nom mais qui envisage déjà une répartition par secteurs autour de Paris. L'hypothèse des villes nouvelles, qui se concrétise dès 1966-1967 pour Évry et Cergy-Pontoise, renforce la pression des aménageurs sur le ministère. La loi Faure de novembre 1968 débouche sur la création de groupes de travail tentant de concilier Gravier (bassin parisien) et Delouvrier (région parisienne). La notion de carte universitaire est clairement énoncée dès novembre 1968 et se précise méthodologiquement entre 1968 et 1970.

Le quinquennat de Georges Pompidou apparaît à la fois comme le moment de la concrétisation de cette carte universitaire (naissance des treize universités parisiennes) et un moment de doute sur sa réalisation. Le lourd travail conduit par les établissements publics d'aménagement des villes nouvelles, en 1972-1973, sur la question des implantations universitaires reste lettre morte jusqu'au Plan université 2000. Toutefois, c'est bien ce travail qui permet d'écarter durablement des hypothèses d'implantation évoquées dès le début des années 1960 (Boissy-Saint-Léger, Montreuil, Montesson, etc.) et de préfigurer la carte universitaire contemporaine.